



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le six juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY, Joël BEZANGER, Jean-Charles BEYNE, Caroline BISSIERE, Fantine BRUNEAU, Marie-Hélène CHAUQUET, Jacqueline COUFFY-AUROUX, Wilfried DUTERTE, Herik ERMISER, Marie-José GUIGNABEL, Cédric PETIT, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VASSORT, Michel MAZALEYRAT, Sinem ERGUN

Procurations : Sandra CHARRIERE à Michel MAZALEYRAT, Xavier ROUGERIE à Sinem ERGUN

Date de la convocation : 30 juin 2026

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H03

**DELIBERATION N° 2026-04-05 : PARTENARIAT AVEC LYCEE - PLAN D'EAU DE
LA GARENNE** Approbation d'une convention

Jean-Pierre SAUGERAS indique que les enseignants du BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée Agricole de Neuvic ont des projets tutorés pour l'année scolaire 2026/2027, et notamment réfléchir comment améliorer l'habitat piscicole du canal de dérivation de l'étang de la Garenne à Meymac. L'élus soumet une convention à souscrire qui répondrait par ailleurs, aux demandes des services de l'Etat, consistant à alléger la végétation de la digue entre le canal et le plan d'eau, permettant une sécurisation hydraulique, l'amélioration de zones de repos pour les truites, donc en faire un lieu attractif pour elles. La convention consiste ainsi à prendre en charge les frais kilométriques des étudiants pour les besoins du projet, sur la base de tarifs fonctions du kilométrage et de la puissance fiscale du véhicule.

Sur proposition de Monsieur Philippe BRUGERE, Maire, **A L'UNANIMITE**

APPROUVE la convention annexée

DONNE pouvoir à M le Maire pour signer cette convention et tous les actes afférents

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait certifié conforme,

Meymac, le 6 juillet 2026

Le Maire,



Philippe BRUGERE